

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2023/075

FONCTION PUBLIQUE (4.1)

**Actualisation du tableau des effectifs
de la ville d'Hazebrouck – créations
de postes suite à la fermeture
du service d'aide à domicile**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230405-DELIB075CM5423-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

**des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le vingt-huit mars deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 26 Absents ayant donné pouvoir : 7 Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ,
M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, M. BURGHELLE,
Mme SCHERRIER,
Adjoints,

M. DENTENER, Mme FERLIN, M. FIOEN, Mme DELECOEUILLE, M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRE, M. MEIRLAND,
M. TIBERGHIN, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme LIONET,
M. COTTE, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. BAILLEUL	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
Mme SAUZEAU	qui a donné pouvoir à M. FIOEN
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. DEVOS	qui a donné pouvoir à M. DENTENER
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à Mme NUNS
Mme SCHOONHEERE	qui a donné pouvoir à Mme PATOUX
Mme REYNAERT	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENTS :

M. DEBAECKER, M. PERLEIN

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique ;

Considérant qu'il appartient ainsi au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant le tableau des effectifs ;

Considérant la procédure de reclassement mise en place et proposée aux agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) suite à l'annonce de la fermeture de ce dernier ;

Considérant la démarche de création d'une bourse à l'emploi spécifique proposant des postes au sein de la ville d'HAZEBROUCK et l'envoi, aux agents concernés, d'une invitation à prendre part ;

Considérant le recrutement par voie de mutation d'agents du CCAS, suite à la fermeture du SAAD et à la procédure susmentionnée ;

Considérant les agents ayant postulés et susceptibles d'être retenus sur différents postes de la collectivité ;

Considérant qu'il convient de créer les postes nécessaires afin de procéder au recrutement effectif des agents affectés antérieurement au SAAD ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 16 mars 2023 sur le projet de création d'emplois ;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'approuver la création des emplois suivants :
 - 2 emplois d'Agent Social à temps complet,
 - 2 emplois d'Agent Social à temps non complet (28h par semaine),
 - 1 emploi d'Agent Social à temps non complet (24h par semaine),
 - 1 emploi d'Agent Social Principal de 2^{ème} Classe à temps complet,
 - 1 emploi d'Agent Social Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet (20h par semaine),
 - 1 emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe à temps complet.
- De modifier comme suit le tableau des emplois :

GRADE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent social	C	6	10,29	2 TC 2 TNC (28h) 1 TNC (24h)
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	C	2	3,57	1 TC 1 TNC (20h)
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	C	11	12	TC

- De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITE
 (33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
 (suivent les signatures)
 POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,
 Vice-Président du Conseil
 Départemental du Nord,

Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,

Adrian MEIRLAND